

L'Apostolat de la Mer à l'heure de la Mondialisation

*Document final
XXIe Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer
Rio de Janeiro, Brésil, le 5 octobre 2002*

I. Préambule.

Le 21e Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer s'est tenu à Rio de Janeiro, Brésil, du 30 septembre au 5 octobre 2002. Les 240 Participants, Evêques, Prêtres, Diacre, Religieux, Assistants Pastoraux laïcs, Adhérents et Volontaires, Marins et Personnels maritimes, Observateurs et Invités, y sont venus de 60 pays, pour délibérer sur le thème « L'Apostolat de la Mer à l'heure de la Mondialisation », et ont traité des problèmes importants auxquels font face les marins de la pêche et du commerce, leurs familles et le monde maritime.

Les Aumôniers et leurs Collaborateurs laïcs dans le ministère sont quotidiennement témoins de l'environnement international où la libre compétition favorise presque toujours les pays développés, causant par là une exploitation croissante de l'homme et beaucoup de misère dans les pays en voie de développement. La mondialisation sera une bénédiction seulement lorsqu'elle profitera spécialement aux pauvres et aux faibles. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui.

Malgré ce qui peut être considéré un progrès et un bénéfice probable, comme les accords de pêche bi- ou multi- latéraux, le transfert de technologies nouvelles, et davantage d'opportunité d'emploi, le coût est élevé. Un secteur sous-standard de l'industrie maritime du commerce et de la pêche trompe, abuse, exploite et abandonne les marins avec impunité, leur causant, à eux et leurs familles, une misère indicible.

Les pavillons de complaisance occultent les liens entre armateurs, navires et équipages, avec souvent pour conséquence un réseau de corruption et de profit aux dépens des équipages, spécialement sur les navires de croisière. Il est regrettable que le recrutement illégal soit toléré par certains gouvernements.

Durant ce Congrès nous avons entendu les cris de ceux qui sont victimes de l'impact négatif de la mondialisation. L'Évangile et l'Eglise nous enseignent que, par-dessus tout, c'est la dignité humaine qui doit être la valeur essentielle à respecter et que l'économie est pour l'homme, et non pas l'homme pour l'économie. La pauvreté qui résulte aussi de la mondialisation sauvage est l'une des pires violations de la dignité humaine. Les Eglises et Communautés ecclésiales ont un devoir spécial de témoigner ensemble, oecuméniquement, en vue de contrôler les excès de la mondialisation, et elles devraient s'ouvrir à ce fin à la collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté de toutes religions.

Conscients que les règles (« gouvernance ») de cette nouvelle économie globale de marché fait peur à beaucoup mais qu'elles ne sont encore que partiellement écrites, et même sujettes à de considérables discussions, nous, dans l'A.M., sommes appelés à donner un visage humain à la mondialisation dans le monde maritime, à aider à écrire ces règles d'un nouvel ordre mondial, qui devra être basé sur des principes éthiques, la solidarité et l'inviolabilité de la dignité humaine.

II. Observations et résolutions

La prise de conscience de cette réalité a conduit les participants du Congrès à considérer le besoin pour l'Apostolat de la Mer d'adapter ses structures, méthodes et objectifs.

1. Structures :

a) A travers ses structures nationales et internationales l'Apostolat de la Mer devra confronter les excès de la mondialisation :

- i. renforçant son propre réseau et sa visibilité, dans le monde maritime et au-delà,
 - ii. en maintenant ses membres, l'opinion publique, les églises et la société en général, informés sur les questions cruciales en jeu,
 - iii. en favorisant, à travers le Conseil Pontifical de la Pastorale des Migrants et Personnes en Déplacement, des relations étroites avec toutes les Agences Catholiques et autres, comme aussi les ONGs, les Gouvernements et les Agences Internationales, et travailler efficacement avec toutes. La coopération œcuménique, dans ce contexte, demeure essentielle.
- b) Au niveau local, l'A.M. doit :
- i. assurer une meilleure formation aux Aumôniers et Assistants Pastoraux,
 - ii. accompagner les marins durant leur formation,
 - iii. accompagner les personnes touchées par le SIDA dans le monde maritime : marins, familles et orphelins,
 - iv. participer à l'organisation de Programmes ou Organisations Portuaires du Bien-être des Marins lorsqu'elle n'existe pas encore.
- c) Il faudrait créer des antennes de l'Apostolat de la Mer dans tous les ports où elles sont nécessaires mais n'existent pas encore. Les Autorités Diocésaines, le Clergé et les Fidèles devraient mieux reconnaître l'Oeuvre de l'Apostolat de la mer et les besoins spécifiques des Gens de Mer.

2. Méthodes :

- a) de l'A.M. globalement :
- i. le meilleur moyen de remplir notre mission c'est à travers notre témoignage, et la gratuité de notre service volontaire. Nous sommes prophétiques lorsque nous sommes humbles, vrais et respectueux des autres, et quand n'avons pas peur de l'autocritique. Et donc nous devons:
 1. développer une spiritualité de service,
 2. nous faire les avocats des droits et de la dignité humaine, en exhortant tous les chrétiens à faire le choix préférentiel pour les pauvres.
 - ii. Ce Congrès en appelle à toutes les Eglises et Communautés ecclésiales pour travailler ensemble aussi à la promotion des valeurs humaines.
 - iii. Nous accueillons avec joie la participation croissante des diacres permanents dans l'Apostolat Maritime et désirons qu'elle s'accélère et prenne place partout.
 - iv. Nous souhaitons l'adoption d'une carte d'identité du marin qui soit reconnue internationalement pour éliminer le besoin de visas spéciaux pour ceux qui veulent descendre à terre.
 - v. Nous observons que la visite des navires est de plus en plus importante et qu'elle devrait se développer dans un programme d' « aumôniers navigants » sur des navires de fret ou de passagers, (l'I.C.M.A. l'a déjà étudié).
 - vi. Nous encourageons plus de professionnalisme et de formation en vue du soutien psychologique et pastoral, de la préparation aux crises et des activités en faveur de la justice.
 - vii. Nous devons faire preuve d'innovation dans notre usage de la technologie Internet.

Les Coordonnateurs Régionaux, les Directeurs Nationaux et autres autorités de l'Apostolat de la Mer devraient se rencontrer d'ici un an, afin de déterminer ce qui a été accompli et ce qui reste encore à faire.

b) de chacun en A.M. :

i. le rôle croissant des femmes dans la communauté maritime, spécialement à travers leurs associations a été applaudi. Nous invitons celles qui ne l'ont pas encore fait à aller de l'avant avec confiance, dans l'Apostolat de la Mer, au-delà de leur rôle domestique. Elles devraient :

1. utiliser leurs talents et leur initiative pour soutenir les autres familles maritimes dans le besoin,
2. élever leur voix pour défendre les droits humains et ceux de la famille.

ii. Il faut promouvoir le recrutement de Ministres Extraordinaires de l'Eucharistie et d'Animateurs de Prière. Ils doivent recevoir une formation appropriée.

iii. Tout le monde est encouragé à utiliser le site Internet et contribuer à une information exacte.

iv. L'A.M. a grand besoin d'augmenter le nombre de ses adhérents et volontaires, avec des gens qui soient de femmes et des hommes de prière, vivant avec ferveur dans leur vie personnelle les valeurs de l'Évangile.

3. Objectifs :

a) envers les familles des gens de mer :

Les Associations de Familles ou d'Epouses de Marins sont à encourager et à promouvoir partout.

Les épouses, les enfants et les familles sont appelées à participer de façon plus complète dans le ministère maritime. On les encourage aussi à prendre des initiatives qui amèneront les communautés de port à se rassembler, au sein des aumôneries locales de l'Apostolat de la Mer, pour les soutenir et leur offrir un leadership spirituel et pratique

b) envers la marine marchande internationale :

L'A.M. se réjouit des efforts du Groupe de Travail de l'IMO/OIT sur les Marins Abandonnés et les responsabilités des armateurs en ce qui concerne les accidents et morts de marins, avec l'espoir que les directives existantes se transforment en Convention Internationale. Il soutient toutes les initiatives qui donnent à l'O.I.T. le pouvoir de mettre en oeuvre leur convention maritime.

Au lendemain du 11 septembre, nous reconnaissons que les Etats recherchent de meilleures mesures de sécurité. En même temps, la santé physique psychologique et spirituelle des marins nous préoccupe lorsque des dispositions trop restrictives leur refusent de descendre à terre.

Nous sommes reconnaissants au Fond des Marins d'I.T.F. pour son rôle proactif qui assure le soutien financier nécessaire au travail pour le bien-être des marins.

Nous désirons faire connaître à tous les marins le nouvel outil mis à leur disposition pour appeler à l'aide : le Réseau International d'Assistance aux Marins, (I.S.A.N.) qui offrira aux marins où qu'ils soient dans le monde un numéro de téléphone gratuit et disponible 24 heures sur 24 (00 800 SEAFARERS)

c) envers la pêche à petite échelle ou industrielle :

Un demi milliard de gens dans le monde dépendent de la pêche pour vivre. La pêche industrielle aussi n'est pas sans problème. Nous savons que la dignité des marins pêcheurs a souvent été bafouée.

Le Congrès reconnaît le professionnalisme et la contribution des marins-pêcheurs, dans la pêche à petite échelle et traditionnelle aussi, et désire les appuyer afin qu'ils puissent s'occuper de leurs questions professionnelles, leurs infrastructures et finances. Il recommande que, grâce à des instruments internationaux, les marins pêcheurs puissent jouir d'une aide et protection sociale équivalente à celle dont jouissent ceux de la marine marchande.

L'A.M. apprécie et soutient la mise en oeuvre entière et rapide du Code de Conduite pour une Pêche Responsable.

Un « Comité de Pêche » de l'A.M. devrait être constitué, composé d'adhérents travaillant avec les marins pêcheurs et en contact avec leurs organisations respectives au niveau local, national et international.

Conclusion

Trois points principaux ont émergé durant ce congrès :

- il faut mondialiser la solidarité
- il faut donner un visage humain à la mondialisation
- l'Apostolat de la Mer a un rôle à jouer en vue de ce nouvel ordre mondial qui doit tenir en compte les valeurs de l'Évangile et la doctrine sociale de l'Eglise.

En ouvrant nos coeurs à l'amour de Dieu, l'amour de nos frères et soeurs nous rendra capables de façonner l'histoire selon le plan de Dieu. Notre Seigneur nous dit : « N'ayez pas peur, je suis avec vous toujours » (Mt 28, 20).